

**PLAN PLURIANNUEL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**  
**ET POUR L'INCLUSION SOCIALE**  
*(Rencontre régionale du 24 septembre 2013)*

**Compte-rendu de l'atelier du Loiret**  
**« L'action contre l'errance sociale des jeunes »**

L'atelier est animé par M. BARATE, secrétaire général de la préfecture du Loiret et M. DONNADIEU, directeur départemental de la cohésion sociale.

3 temps structurent l'atelier :

- Quelles réalités, quelles caractéristiques, quelles évolutions ?
- Quels dispositifs de prévention et de prise en charge dans le département, quelles articulations entre eux ?
- Quelles pistes pour optimiser les réponses apportées, quelles approches partagées pour favoriser l'accès aux droits et éviter les ruptures de prise en charge ?

Cette thématique « parle » à tous les acteurs présents, elle est prégnante dans le Loiret. Elle traduit non seulement une errance « géographique », mais également dans les parcours des personnes, et ne concerne donc pas uniquement les SDF ou les personnes à la rue. Le choix qui est fait ici cible plus particulièrement les 16-25 ans (âge de sortie des dispositifs scolaires obligatoires et début de prise en charge RSA).

Afin d'illustrer les différentes parties de l'atelier, la parole est donnée successivement à des opérateurs (ainsi, en fin d'atelier, qu'à deux usagers). Les principaux points des interventions ou témoignages sont retracés ci-après :

**Intervention de Mme Caroline MENAGER, directrice adjointe du SIAO, géré par l'AIDAPHI**

- De plus en plus de jeunes dans la rue sollicitent le SIAO pour obtenir une place d'hébergement d'urgence.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, 382 demandes sur 717 émanent de jeunes de 18 à 25 ans qui transitent par la Mission Locale → partenariat et coordination. Le taux de chômage est deux fois plus élevé que le niveau national sur cette catégorie d'usagers.
- Les parcours se caractérisent par une grande vulnérabilité (logement / emploi / sans ressource / absence de solidarité familiale) et sont chaotiques. Problème : les jeunes expérimentent la rue. Le niveau scolaire est inférieur souvent au BEP ; un suivi AEMO a eu lieu pendant la jeunesse ; des problèmes de santé sont repérés ; des problèmes de ressources ne permettent pas l'accès au logement.
- Nécessité d'un accompagnement multi-partenarial.

Service de proximité, maraude → rencontre de nombreuses personnes en décohabitation (femmes enceintes notamment), de sortants d'ASE, de publics étrangers, de personnes ayant des pratiques addictives. La relation de confiance est longue à mettre en place.

Les équipes doivent bien connaître tous les dispositifs scolaires → bonne connaissance des entreprises, des sociétés d'intérim.

De plus en plus de jeunes sont accompagnés d'animaux : l'hébergement proposé doit alors en tenir compte.

La question de la solitude des jeunes se pose avec une mésestime de soi et le besoin de lieux d'accueil pour évoquer et partager leurs problématiques spécifiques de jeunesse.

Evolution : le public est de plus en plus jeune (18 – 21 ans) avec une problématique des « mijeurs » et des majeurs isolés, de ruptures familiales et amicales.

De jeunes couples nécessitent un accompagnement pour l'arrivée de l'enfant.

### **Intervention de M. VERNEYRE - Directeur du Relais Orléanais**

L'accueil de jour et le restaurant social fonctionnent 310 jours par an. Le restaurant social fonctionne grâce à la banque alimentaire. Il constitue une sorte de marchepied pour une prise de contact, l'accueil est illimité et inconditionnel avec un très bas seuil d'exigence, l'important est de « manger ».

Parmi les publics, il accueille 200 personnes chaque année de 18 à 25 ans et propose les prestations suivantes : hygiène / administratif / vie quotidienne / bagagerie. Un adossement à des activités et un accompagnement éducatif sont prévus pour un public atypique.

La structure travaille en concertation et en partenariat avec les assistantes sociales de secteur, avec les acteurs de la veille sociale, et notamment le SIAO.

Profil : les jeunes s'installent tout de suite dans une exigence de réponse immédiate, « culture de l'urgence » → il est difficile de poser les priorités dans l'accompagnement. Importance pour les travailleurs sociaux d'avoir de l'expérience, de discerner la réalité décrite dans les propos des jeunes (nécessité parfois de croiser avec le point de vue d'autres travailleurs sociaux sur les situations).

Le jeune en rupture, pour s'en sortir, doit passer très peu de temps à la rue, ne peut y vivre qu'intoxiqué, et il se « dégrade » en y restant.

A terme, le jeune trouve lui-même des solutions... mais pas les bonnes.

Attention : le relais ne permet pas forcément de « bonnes rencontres ».

Cependant, l'accueil généraliste peut les faire réagir à la vue des « anciens ».

Le paysage change, les critères de vulnérabilité aussi avec l'arrivée des demandeurs d'asile.

Attention aux places disponibles : en effet les besoins augmentent sans arrêt.

Culture du cœur permet un accompagnement du jeune pour éviter l'ennui.

Image : le jeune est une « anguille », difficile à saisir.

Il est important de lui proposer une activité, une occupation : se construire par le travail.

Le chantier d'insertion par l'activité économique n'existant plus, peu d'activités leur sont proposées.

Le travail partenarial reste essentiel.

## **Réseau AMARA 45**

La Maison des adolescents est ouverte depuis 8 mois et accueille des jeunes de 12 à 21 ans, sans condition, de façon anonyme et gratuite. C'est un lieu d'accueil et d'écoute. Des situations inquiétantes sont repérées : décrochage scolaire, conflits familiaux, mineurs 16-18.

Elle intervient plus dans la prévention que dans le soutien.

Il est essentiel de développer le partenariat sur le territoire du Loiret.

## **A.E.S.C.O. (Orléans la Source)**

C'est une structure créée pour les enfants dans le cadre d'un pôle insertion stage → difficulté à trouver des stages de découverte de 3<sup>ème</sup> pour les élèves de certains quartiers (la Source), les jeunes se sentent désarmés → cause de décrochage scolaire.

60 jeunes sont positionnés dans un partenariat entre les entreprises de la Source et le collège de la Source. Nécessité, si possible, d'impliquer les parents.

## **Mme BARRET / IMANIS**

L'association compte plusieurs sites sur Orléans, Montargis et Pithiviers. La problématique de l'errance des jeunes ne se situe pas seulement sur Orléans, chaque bassin d'emplois est concerné.

Evolution du public : féminisation, jeunes en souffrance psychique / rupture de prise en charge lors de la sortie d'IME, d'IMPRO.

## **Conseil Général**

Un problème de quantification du taux de jeunes en errance se pose. Les indicateurs doivent être affinés et fiabilisés. Le niveau de scolarisation doit être amélioré.

Focus sur les moyens :

- Pas de dispositif spécial pour les jeunes en errance,
  - 80 millions d'euros pour l'action sociale dans le département : ex : FAAJ → Mission Locale (aides individuelles à hauteur de 200.000 euros annuels → hygiène/alimentation pour les 18-25 ans / 250.000 euros pour une action collective en lien avec FJT),
  - Contrat départemental pour la ville : le conseil général finance des actions ponctuelles en faveur des personnes vivant en milieu urbain (soutien scolaire, lutte contre la toxicomanie, dépendance), souvent en cofinancement,
  - Cofinancement des accueils de jour,
  - Problème de logement : FUL → 3 millions d'euros (aide individuelle / action collective), ASLL → 20 % des accompagnements pour les jeunes, de plus en plus nombreux.
- Pourquoi ? Meilleure connaissance du dispositif mais aussi précarité en hausse.

Absence de données statistiques fiables au niveau de l'ASE : 36 % des jeunes ont entre 16 et 21 ans et 30 % des mineurs ont entre 16 et 17 ans.

2 dispositifs de prévention :

- Maintien des liens familiaux pour éviter l'errance,
- Activité de médiation familiale.

Actions conduites :

- Actions en faveur de la jeune mère et de l'enfant,
- Contrats jeunes majeurs : accompagnement de jeunes de moins de 21 ans dans la recherche de l'autonomie → se pose la question de la subsidiarité,

→ Accompagnement éducatif à la parentalité : actions en matière d'éducation et de planification familiale.

Enjeux forts : articuler travail social / FJT / Mission Locale ; RSA jeune peu mobilisé ; travailler sur les synergies entre associations.

La garantie jeune ne sera pas expérimentée dans le Loiret.

### **Ecole de la 2<sup>e</sup> chance**

Ouverte depuis le 14 février 2011 : 93 jeunes, formation de 38 semaines dont 16 semaines de stage. Les jeunes accueillis sont en rupture scolaire depuis 1 an minimum (2 à 3 ans dans la majorité des cas). 29,4 % d'entre eux viennent de ZUS.

Attention : tous n'arrivent pas à rester et à s'inscrire dans ce dispositif.

Problème de connaissance de leurs situations individuelles : l'équipe ne sait pas toujours que le jeune est à la rue → recrutement d'une chargée de relations sociales pour assurer la coordination avec le Relais Orléanais, le SIAO...

### **Etienne GENET (sous-préfet à la ville)**

Pour raccrocher les jeunes en errance, importance du travail de terrain pour connaître leur motivation, leur projet. Attention au contre modèle de la rue, système de lutte contre le décrochage, en s'appuyant sur le CIO et sur la Mission Locale. Nécessité d'une mise en réseau pour repérer les situations individuelles. Il est indispensable de vite repérer les jeunes « oisifs », de les laisser le moins longtemps possible à la rue.

### **Mme NEVEU – APLEAT**

Jeunes en rupture avec leur famille, avec les professionnels. Ils recréent des communautés. Importance de la prévention pour enrayer un mécanisme récurrent : interventions dans les lycées, le CFA.

Nécessité d'une synergie des différents acteurs.

### **M. ISSELLE Foyer Jeunes Travailleurs**

700 jeunes par an. Evolution vers un rajeunissement du public : davantage de mineurs. Problème de la faiblesse et de l'interruption des ressources, parfois intermittentes. Augmentation des problèmes psychologiques.

### **URIOPSS**

Questionnement sur l'élaboration d'un diagnostic partagé : comment est-on capable de fédérer autour d'un observatoire, un regard croisé ?

### **SG/ Préfecture**

Constat de l'évolution du public : plus de jeunes, plus de femmes. Il faut progresser collectivement, travailler les solutions à la source pour ralentir ce phénomène d'errance.

Objectifs : avoir un bilan croisé et un travail partenarial pour suivre les situations individuelles.

### **CG**

La prévention spécialisée ne disparaît pas → le plan départemental de la jeunesse l'intègre.

## **CONCLUSIONS DE L'ATELIER :**

### **Constat**

- De plus en plus de très jeunes (18 à 21 ans) avec une féminisation du public
- De plus en plus de jeunes en rupture familiale
- Problème de santé avec troubles psychiques et conduites addictives
- Grande solitude des jeunes avec mésestime de soi
- Profil : tout, tout de suite, culture de l'urgence → difficile de poser les priorités dans l'accompagnement et de « saisir » ce public.

### **Propositions d'actions**

- Prévoir des temps de rencontre réguliers pour la création d'un observatoire partagé afin d'identifier la demande et de pouvoir s'y adapter
- Anticiper les fins de prise en charge (aide sociale à l'enfance, institut médico-éducatif) pour diminuer la durée de non-prise en charge, et porter l'attention sur le passage des dispositifs « jeunes » à « adultes »
- Accroître la coordination des partenaires, le renforcement du réseau et du maillage départemental, ne pas rester en tuyau d'orgue, en particulier dans la recherche de solutions sur des situations individuelles complexes
- Faire évoluer la formation des intervenants face à l'évolution du public
- Prendre en charge le plus tôt possible les jeunes en difficulté, travailler à la source, anticiper pour réduire au maximum le temps où les jeunes restent livrés à eux-mêmes
- Mieux connaître les dispositifs scolaires, de stage, d'insertion en entreprise qui peuvent être offerts aux jeunes.